

p.B.25.61.Guin.éq.l.-DU/ct

Berne, le 20 janvier 1981

s.é.41, Guinée Equat. 111.0

Sa 22. Jan. 81 18

Note de dossierGuinée Equatoriale - Création d'une chambre de commerce en Suisse

Le soussigné a reçu aujourd'hui M. Nasi, M. Breibach et Mme Pontevia, venus décrire leurs intentions quant à la création d'une chambre de commerce en Suisse. Mlle Bauty (Protocole) et M. Gerber (OFAEE) assistaient à l'entretien.

La Guinée Equatoriale, dont la situation économique est déplorable, cherche à obtenir des aides financières et des investissements afin de redonner au pays un nouveau départ. M. Nasi, qui s'est rendu à plusieurs reprises à Malabo, a décidé, à la suggestion du Président Obiang Nguema Mgasogo, de prendre des contacts avec des entreprises privées suisses, afin de sonder les possibilités d'échanges commerciaux. A sa surprise, les réactions ont été plutôt positives. Un certain nombre d'entreprises suisses assisteront à une réunion à Zurich, le 21 janvier 1981, au cours de laquelle M. Nasi invitera les participants à effectuer un voyage d'information en Guinée Equatoriale.

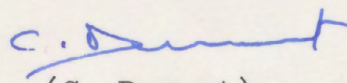
Parallèlement, M. Nasi s'occupe de la création d'une chambre de commerce de Guinée Equatoriale pour l'Europe, avec siège en Suisse, dont il a été nommé président par le Gouvernement guinéen. Cette chambre, de caractère strictement privé, est censée attirer l'attention d'organismes publics et privés sur les problèmes et en même temps les ressources de la Guinée Equatoriale.

M. Nasi s'efforce actuellement de cerner ces problèmes afin d'établir des priorités et de présenter des demandes précises. MM. Nasi et Breibach souhaiteraient que la GRE accepte de couvrir ce pays. M. Gerber les a informés que la situation actuelle en Guinée incite les entreprises et la GRE à la prudence et qu'il est peu probable que se produise une évolution dans les prochains temps. A son avis, c'est à des organismes internationaux, tels que la Banque mondiale, que la Guinée Equatoriale devrait s'adresser, afin d'obtenir une aide financière à long terme.

Pour ma part, je leur ai confirmé que nous n'avions pas d'objections à la création de cette chambre de commerce, qui reste d'ailleurs privée. Une éventuelle transformation de cette chambre en consulat de Guinée Equatoriale n'est pas envisagée pour l'instant par les intéressés.

Il est vraisemblable que les intérêts de mes interlocuteurs sont essentiellement commerciaux en dépit des arguments humanitaires invoqués.

MM. Breibach et Nasi nous tiendront au courant du résultat de leurs démarches et de l'évolution de leurs projets. Ils ont par ailleurs l'intention de passer à notre Ambassade à Lagos lors de leur prochain séjour en Afrique.


(C. Dunant)

Annexes : - projets de statuts de la chambre de commerce
- lettre du 15.1.1981, adressée à M. Rüegg, accompagnée de plusieurs annexes

Copie avec annexes : - Ambassade de Suisse, à Madrid
- Ambassade de Suisse, à Lagos
- OFAEE
- RS, DU

Copie sans annexes : - DFAE, Service du protocole
- M. l'Ambassadeur Hugentobler

Sg 22. Jan. 81 18